



**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Paris, 08/11/2022

**LA POLICE NATIONALE LANCE LE RECRUTEMENT DES GARDIENS DE LA PAIX  
A L'HEURE D'UNE NOUVELLE SCOLARITÉ**

INSCRIPTIONS AU CONCOURS DU 08 NOVEMBRE AU 06 JANVIER 2023

ADMISSIBILITÉ EN MARS 2023  
ADMISSION EN MAI 2023

**Les inscriptions au concours de gardien de la paix sont ouvertes jusqu'au 6 janvier 2023. Plus de 1000 femmes et hommes seront recrutés sur cette session, en complément des 2500 déjà intégrés. Les candidats admis au concours intégreront une école de police pour suivre la formation étendue à 12 mois, suivie d'une période de stage de 12 mois, correspondant à nouvelle scolarité mise en place en 2022. Avec plus d'une centaine de métiers développant des missions de prévention, de protection, d'enquête, d'intervention et de soutien ; la police nationale offre des métiers de sens.**

Choisir de devenir gardien de la paix, c'est partager des valeurs d'engagement, de courage et d'intégrité partagées en police nationale. C'est choisir d'être un maillon essentiel de la société, d'être au contact de la population, de porter secours aux victimes et de prévenir la délinquance.

Être gardien de la paix, c'est être au cœur du collectif, fondement de notre société.

Du 8 novembre 2022 au 6 janvier 2023, la police nationale organise une nouvelle session de recrutement au concours de gardien de la paix. Elle comprend une phase d'admissibilité et une phase d'admission.

La phase d'admissibilité, prévue en mars 2023, comporte 4 épreuves : résolution d'un ou plusieurs cas pratiques, questionnaire à choix multiples de culture générale, questionnaire à choix multiples en langue étrangère et tests psychotechniques.

La phase d'admission prévue en mai 2023 comporte les épreuves physiques et l'oral avec le jury.

**Une formation renouvelée, en adaptation constante aux attentes sociétales.**

Accessible à toute personne titulaire du baccalauréat ou équivalent, âgé de 17 à moins de 45 ans au 1er janvier de l'année du concours, la nouvelle formation s'articule depuis le 2 mai 2022 entre :

- 12 mois en école (dont un stage d'alternance de 4 semaines avec 1 semaine en service d'investigation) ;
- 12 mois de formation d'adaptation au premier emploi (FAPE) dans le service d'affectation.



Cette formation initiale tire les enseignements de toutes les nouveautés mises en œuvre cette année: le développement du e-campus, les modules d'adaptation au premier emploi (investigation, police aux frontières, ordre public...), l'espace numérique de travail (ENT) et les apprentissages partagés entre les trois corps des personnels actifs. Elle propose de nouveaux apprentissages pour l'investigation, le numérique et modifie les modalités de l'évaluation des élèves.

Cette scolarité, entièrement rémunérée, permet notamment :

- de doubler les heures consacrées au soutien des élèves ;
- d'enrichir les apprentissages avec de nouveaux contenus telles que la protection juridique des policiers victimes, la problématique des mineurs isolés, la criminalité transfrontière, la maltraitance animale;
- d'approfondir les fondamentaux avec plus de temps dédié aux techniques d'intervention, de défense et d'interpellations, aux simulations ou au numérique ;
- d'ouvrir davantage vers l'extérieur avec l'apport d'experts et de services spécialisés (intervention de sociologues, d'associations, de sapeurs-pompiers...), notamment pour améliorer l'accueil et la prise en charge des victimes.

### **Une carrière aux multiples possibilités**

Police secours, sécurité publique, police judiciaire, RAID, CRS, police scientifique, assistance, auditions, investigations, interventions, sauvetages, maintien de l'ordre, sécurisation : **autant de métiers et de missions qui font du gardien de la paix un policier aux 100 000 visages.**

Tout au long de leur carrière, les fonctionnaires pourront progresser grâce à des examens professionnels et des qualifications pour se spécialiser : officier de police judiciaire, enquêteur en cybercriminalité, policier formateur anti-drogues, formateur en technique de sécurité en intervention, policier en unité cynophile, nageur-sauveteur, tireur de précision... Il leur sera également possible de passer les concours internes d'officier de police ou de commissaire de police.

Protéger, le plus beau des métiers.

Plus de renseignements sur : <https://www.devenirpolicier.fr/>